



Ecole de Golf des Rochers Saison 2018/2019

Cours du 12 septembre 2018 au 30 juin 2019 (pas de cours pendant les vacances scolaires).

Les cours sont encadrés par Pierre Yves NEDELLEC, Moniteur BPJEPS, Membre PGA France.

Créneaux possibles le mercredi ou le samedi suivant le nombre d'inscrits.

Les jeunes inscrits à l'Ecole de Golf peuvent profiter du parcours gratuitement à volonté en dehors des cours mais ils doivent posséder leurs propres balles et leurs tees. Les clubs restent toujours à leur disposition.

L'enfant a la possibilité d'effectuer 2 cours d'essai. S'il décide d'arrêter au bout de ces 2 cours d'essai, nous vous redonnons vos chèques.

L'inscription est annuelle. L'absence aux cours ne dispense pas du paiement de la cotisation et par conséquent ne donne pas droit à un remboursement, sauf cas exceptionnel en accord avec Pierre Yves NEDELLEC.

- Tarif des cours :

COURS D'1 HEURE : 290 € POUR L'ANNEE avec prêt du matériel

COURS DE 2 HEURES : 365 € POUR L'ANNEE avec prêt du matériel

COURS D'1 HEURE 30 x 2 : 550 € POUR L'ANNEE (réservé aux joueurs confirmés ayant un index)

- Licence/assurance et Cotisation AS : 31 €
- Joindre un certificat médical

**AVANT LE PREMIER COURS, TOUS LES JEUNES DOIVENT AVOIR DEPOSE LES INSCRIPTIONS
(REGLEMENT, LICENCE, CERTIFICAT MEDICAL, FICHE D'INSCRIPTION)**



Pour plus de renseignements et/ou réservations :

Pierre Yves NEDELLEC
Pro. PGA France
BPJEPS

pierre-yvesnedellec@orange.fr

Tél. 06 23 53 07 51

Twitter : @PYNedellec_golf

<https://pierreyvesnedellecgolfblog.wordpress.com/>

Ecole de Golf des Rochers Sévigné

FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

Nom : Prénom :

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Tél. domicile :

Portable Mère : Portable Père :

Email :

- **Règlement** : paiement en 3 fois - encaissement chaque trimestre - les 3 chèques pour les cours doivent être donnés à l'inscription + le chèque de la licence/AS.

	Chèque n° 1	Chèque n° 2	Chèque n° 3	Chèque Licence/AS
1 h de cours				
2 h de cours				
1 h 30 de cours x 2				

ATTESTATION PARENTALE

Afin de mieux gérer les cours, il est indispensable de prévenir Pierre Yves NEDELLEC de toute absence des enfants en cours.

La Direction du Golf, l'Association Sportive et Pierre Yves NEDELLEC déclinent toute responsabilité concernant le transport des enfants et la présence des enfants au Golf en dehors des heures de cours auxquels ils sont inscrits.

Je soussigné (nom du parent ou tuteur légal)
décharge la Direction du Golf, l'association sportive et Pierre Yves NEDELLEC de toute responsabilité concernant la garde de mon enfant en dehors de son heure de cours.

N° de téléphone ou personne à prévenir en cas d'accident :

J'autorise par ailleurs les responsables à prendre toute disposition urgente qu'entraînerait l'état de santé de mon enfant ainsi que toutes mesures utiles en ce qui concerne la sécurité et la discipline des enfants sur le parcours.

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles).....

Fait à le

Faire Précéder la Signature de la mention LU ET APPROUVE.